



Une agglomération en phase avec le bassin de vie

Population légale totale

207 000

Superficie en hectares

69 293

Densité hab./km²

298

Commencée il y a plus de 40 ans, l'histoire de l'intercommunalité a permis la transformation du territoire et fait progresser les services apportés aux habitants. Regroupées, les communes peuvent en effet consacrer un budget plus important à ces services : seule, aucune d'entre elles n'aurait les moyens de mettre en place un service de collecte des déchets ménagers, de réaliser des parcs d'activités de taille suffisante ou d'entamer des travaux lourds sur le réseau d'eau potable. Ce regroupement permet aussi de coordonner leur mise en place : on imagine mal le fonctionnement de plusieurs services de bus au sein d'une même agglomération (lire également pages 24-25 le fonctionnement et les compétences d'une agglomération). Au-delà des services rendus au public, de nombreux équipements structurants, qui sont sur le territoire de Lorient Agglomération, bénéficient aux 207 000 habitants qui la composent.

C'est avec le cas la nouvelle gare TGV inaugurée en mai 2017, par exemple de l'université de Bretagne Sud, du centre hospitalier de Bretagne Sud, de l'aéroport, des zones d'activité, des équipements culturels et sportifs...

Cette logique institutionnelle rejoint la logique de territoire. Aujourd'hui, les habitants dans le cadre de leurs activités quotidiennes (travail, loisirs, habitat, achats, études...) vivent sur un périmètre qui dépasse largement les limites administratives. L'intercommunalité permet d'agir sur un territoire cohérent qui s'articule autour de l'identité « rade, mer, vallée ». La rade constitue l'atout majeur du territoire en concentrant de nombreuses activités : port de pêche, port de commerce, pôle course au large, Lorient La Base (ancienne base de sous-marins). La mer s'étale sur 100 km de littoral, de la « balnéaire » Guidel-Plages à la pittoresque Gâvres. Les trois vallées du Blavet, du Scorff et de la Laita, finissent de dessiner le territoire.



	Population légale totale ¹	Superficie en hectares	Densité hab./km ²
BRANDÉRION	1445	617	234
BUBRY	2420	6 900	35
CALAN	1175	1 220	96
CAUDAN	6886	4 263	161
CLÉGUER	3385	3 061	110
GÂVRES	714	183	390
GESTEL	2849	625	455
GROIX	2322	1 470	158
GUIDEL	11807	5 229	225
HENNEBONT	15891	1 857	855
INGUINIEL	2194	5 140	42
INZINZAC-LOCHRIST	6601	4 462	147
LANESTER	22638	1 837	1232
LANGUIDIC	7926	10 908	72
LANVAUDAN	801	1 830	44
LARMOR-PLAGE	8420	725	1161
LOCMIQUELIC	4188	357	1173
LORIENT	59160	1 742	3396
PLÈMEUR	18524	3 890	476
PLOUAY	5654	6 730	84
PONT-SCORFF	3806	2 315	164
PORT-LOUIS	2692	107	2516
QUÉVEN	8837	2 392	369
QUISTINIC	1477	4 290	34
RIANTEC	5481	1 406	390

1. Source INSEE, recensement 2011

Un budget de 372 millions en 2019

Le budget de Lorient Agglomération est consacré aux grandes compétences (ou missions) dévolues aux intercommunalités : déplacements, développement économique, collecte et traitement des déchets, habitat ou encore production et traitement de l'eau. Pour l'année 2018, le budget se monte à 368 158 000 euros dont 36 % en investissement. En ce qui concerne les recettes, elles proviennent principalement des recettes d'exploitation, de la taxe d'habitation, de la contribution économique territoriale (ex-taxe professionnelle), des dotations de l'État et du versement transport.

Fonctionnement : 233 000 000 euros

Investissement : 139 000 000 euros

Quelques dates de l'intercommunalité

- **11 décembre 1973** : création du SIVOM du Pays de Lorient qui regroupe les communes de Caudan, Lanester, Lorient, Larmor-Plage, Plêmeur, Quéven. Ses compétences s'appliquent aux transports, à la sécurité incendie, au traitement des déchets
- **1987** : premier plan de déplacements urbains (PDU)
- **22 novembre 1990** : le District succède au SIVOM
- **De 1991 à 1999**, douze nouvelles communes adhèrent : Pont-Scorff, Gestel, Inzinzac-Lochrist, Hennebont, Guidel, Port-Louis, Gâvres, Riantec, Brandérian, Cléguer, Groix et Port-Louis
- **1996** : création des premières liaisons maritimes vers Gâvres et Port-Louis
- **1997** : signature du premier plan local de l'habitat (PLH)
- **1999** : lancement du projet Triskell, la voie prioritaire aux bus
- **2001** : début de la collecte sélective des déchets ménagers
- **2007** : inauguration du Pont des Indes et ouverture du réseau Triskell
- **2008** : ouverture de la Cité de la voile Éric Tabarly
- **2013** : inauguration de l'école nationale d'ingénieurs de Bretagne Sud (ENSIBS)
- **2014** : une agglomération à 25 communes
- **2017** : inauguration de la nouvelle gare TGV

Les équipements de Lorient Agglomération

ce sont...

Pour l'eau

57000 m³ d'eau potable produite par jour
33400 m³ d'eaux usées traitées chaque jour

Pour les transports collectifs

17 millions de voyages par an
9300 élèves transportés chaque jour

Pour le développement économique

240 entreprises sur les parcs d'activités
130 établissements publics raccordés à la fibre optique

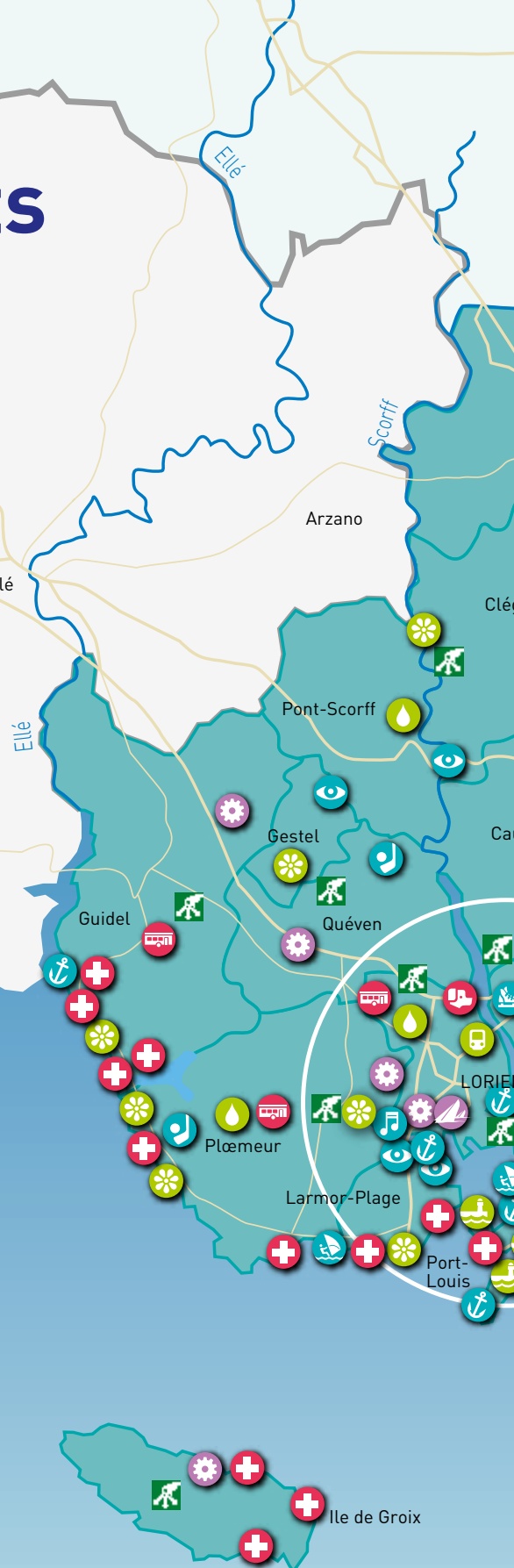
Pour les loisirs

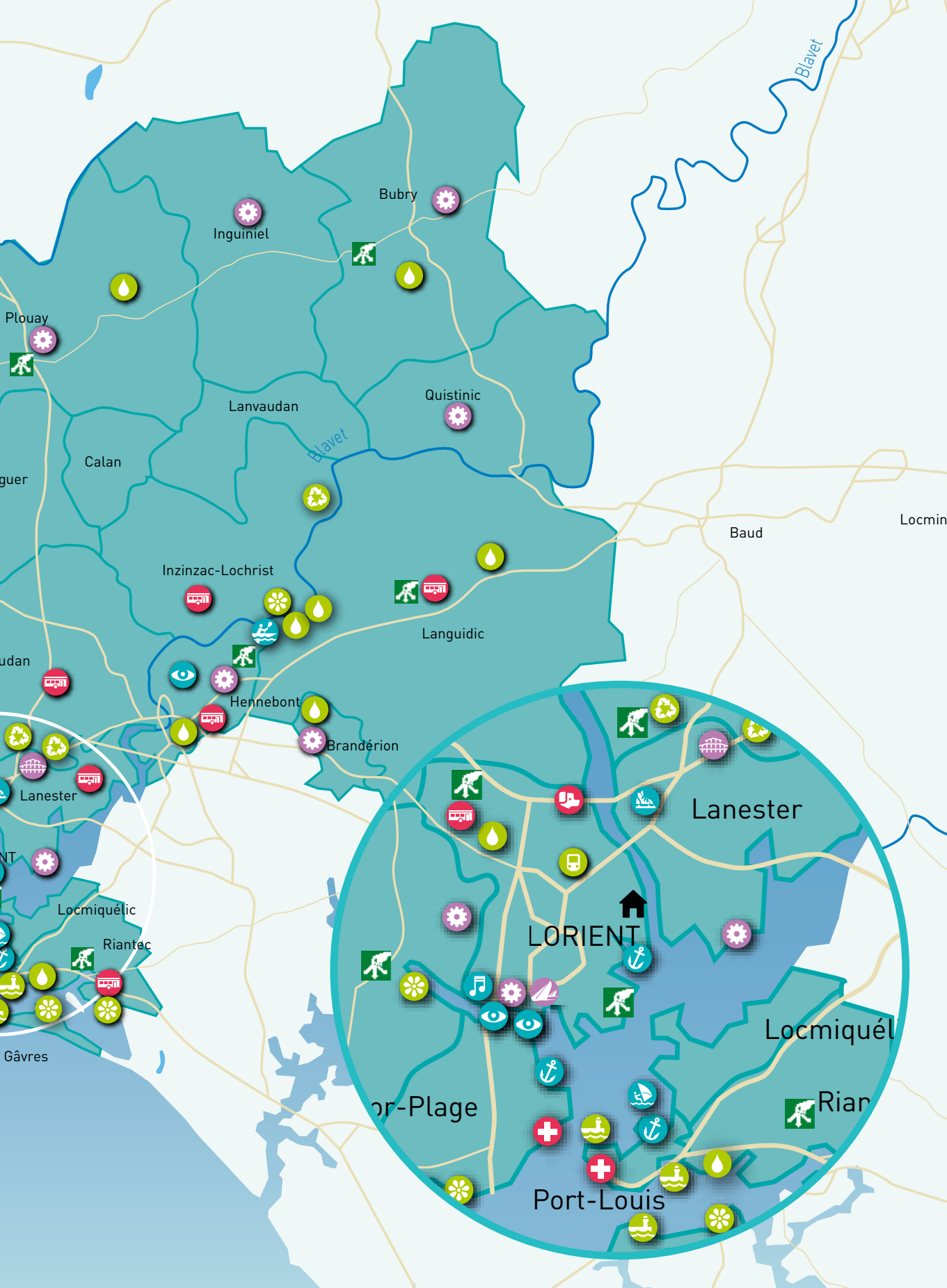
200000 visiteurs par an dans les espaces muséographiques.
35000 scolaires accueillis gratuitement chaque année dans les équipements sportifs et équipements muséographiques.

Pour la pratique de la mer

2400 places de port
20000 personnes accueillies dans les centres nautiques

- Parcs ou zones d'activités 
- Parc des expositions 
- Pôle course au large 
- Déchèteries 
- Traitement des déchets 
- Production d'eau potable 
- Embarcadère 
- Liaisons maritimes 
- Gare d'échanges 
- Espaces naturels 
- Espaces muséographique 
- Ports de plaisance 
- Golf 
- Centre nautique 
- Parc d'eaux vives 
- Studio de répétition 
- Patinoire 
- Chenil et fourrière 
- Gens du voyage 
- Poste de secours / plage 
- La Maison de l'Agglo 







Stéphane Cussiet

Eau et assainissement

MAÎTRISER LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Près de 140 agents travaillent pour s'assurer du bon fonctionnement des équipements et intervenir en cas d'urgence.

Permettre à tous les habitants de disposer d'une eau potable de bonne qualité et leur garantir un approvisionnement sans faille, traiter les eaux usées pour lutter contre la pollution des eaux de rivière et littorales et gérer les eaux pluviales urbaines : c'est l'une des missions les plus importantes de Lorient Agglomération qui gère l'ensemble des équipements concernés. Près de 140 agents travaillent notamment à la surveillance et à la maintenance de 3 000 km de réseaux d'eau potable et d'assainissement, des usines de production d'eau potable, des réservoirs de stockage, des stations de traitement des eaux usées, des postes de relevage... Depuis 2018, près de 633 km de réseaux d'eaux pluviales et 166 bassins tampons ont été intégrés au patrimoine communautaire mais restent exploités par les communes. Par ailleurs, Lorient Agglomération procède régulièrement à d'importants travaux pour le renouvellement des conduites souterraines ou l'extension des usines de production d'eau potable et stations d'épuration. Lorient Agglomération assure également, avec une équipe de douze personnes, les missions du service public d'assainissement non collectif (contrôles de conception, de réalisation et de bon fonctionnement sur les 11 000 installations existantes sur le territoire).

De nombreuses activités sont liées à l'eau

Ces compétences répondent non seulement à des enjeux environnementaux et de santé, mais également à des enjeux sociaux puisqu'il s'agit d'arriver à maîtriser l'évolution des tarifs pour les usagers. Une maîtrise d'autant plus sûre qu'elle est assurée par une seule collectivité. À terme, l'objectif est d'instaurer un tarif unique de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble du territoire communautaire, comme c'est le cas pour d'autres services publics comme le transport. Une très large majorité d'usagers verront leurs tarifs unifiés en 2020. L'eau est également un enjeu économique. De sa qualité dépendent de nombreuses activités comme la pêche, l'agroalimentaire mais aussi le tourisme. Enfin, cette compétence élargie à l'ensemble du territoire concerne ce que l'on appelle la GEMAPI. L'objectif est de mener avec les communes et tous les autres intervenants des actions qui visent à préserver les zones humides qui retiennent et épurent l'eau naturellement, à préserver les milieux aquatiques et lutter contre les inondations...

De la page 6 à la page 18, le cahier central de ce supplément vous présente les principales missions, compétences et services de Lorient Agglomération.

À retenir

Un numéro vert pour toutes vos questions

Pour toutes les questions relatives à l'eau et à l'assainissement, vous pouvez appeler le numéro vert :

N°Vert 0 800 100 601

Horaires :

lundi de 8h30 à 17h15,
mardi à jeudi, de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h15,
vendredi de 8h30 à 16h30.

Accueil du public :

Maison de l'Agglomération
Esplanade du Péristyle, Lorient

Courriel :

contact@agglo-lorient.fr

Une carte interactive

Le site internet lorient-agglo.bzh (Rubrique vos services) vous propose une carte interactive pour savoir qui contacter pour une intervention sur les réseaux d'eau potables et d'assainissement.

Transports urbains

FAVORISER LES DÉPLACEMENTS EN BUS

Desservant toutes les communes, par bus ou par bateau, le réseau de transport accueille plus de 17 millions de passagers par an.

Avec 40 lignes de bus et 4 liaisons maritimes sur la rade, le réseau de transport collectif mis en place par Lorient Agglomération dessert et relie toutes les communes. La création du Triskell, la voie priorité bus, de Lorient vers Lanester, Quéven et Plœmeur (la première branche a été mise en service en 2007 entre Lorient et Lanester), permet de desservir des secteurs très denses en population tout en améliorant la régularité et le cadencement, ainsi que le confort des usagers à destination de tout le territoire. Lorient Agglomération mise également sur les déplacements « en mode doux » avec notamment la réalisation de pistes cyclables (150 km de voies vertes, 28 km de chemin praticables), et sur la nouvelle gare. Cette nouvelle porte d'entrée, aménagée en « pôle d'échanges multimodal » pour accueillir le TGV, concentre une offre diversifiée de transport : vélos, bus (Triskell), cars interurbains, taxis, TER et trains nationaux.

Le Plan de déplacements urbains, un outil à l'usage de tous

Réduire la part de l'automobile, notamment en ville, et passer de deux déplacements sur trois en voiture à un sur deux seulement : ce changement des comportements individuels et collectifs, Lorient Agglomération le place au cœur de la démarche élaborée au travers de son PDU (Plan de déplacements urbains). Il s'agit de mettre l'accent sur les comportements et de convaincre les habitants de préférer la marche à pied, les transports collectifs ou le vélo lorsque c'est possible. Le PDU comprend donc 101 actions traduisant 4 défis, territorial, social, environnemental et comportemental. L'ambition est d'arriver à une mobilité « durable », autrement dit l'utilisation de déplacements qui contribuent à améliorer la qualité de l'environnement, en diminuant les émissions de gaz à effet de serre en recourant au mode le plus pertinent, notamment sur le plan économique.



Sonia Lenec

À retenir



1. Un réseau de bus complet

Lorient Agglomération dispose d'un réseau de bus qui dessert très rapidement les principaux centres d'activités du territoire, notamment grâce aux 14 km de voies priorité bus. Ces lignes à haute fréquence sont complétées par une gamme de lignes, y compris 4 lignes maritimes, qui permet aux habitants de se déplacer sur tout le territoire. Une application permet de déterminer de manière précise et actualisée son itinéraire et son temps de parcours.

2. Une carte multitransport

La carte KorriGo, de type carte bancaire, est rechargeable et compatible avec toute la gamme des titres de transport de la CTRL. La carte KorriGo est personnalisée : vos noms, prénoms et photos sont imprimés sur la carte. Votre date de naissance, ainsi que la date de fin de validité y sont enregistrées. Sur ce même support, vous pouvez charger vos différents titres de transport, votre abonnement SNCF par exemple.

3. Renseignements

Connaître les lignes et les horaires pour le réseau « CTRL » : www.ctrl.fr
Boutique transports et déplacements, gare d'échanges, cours de Chazelles à Lorient. Tél. 02 97 21 28 29 ; courriel : boutique@ctrl.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00



Traitement des déchets

JETER MOINS, TRIER PLUS

Pionnière en matière de tri des biodéchets, Lorient Agglomération poursuit son action en tant que territoire "économe en ressources".



Hervé Combenner

Lorient Agglomération a mis en place un système de collecte en porte à porte avec trois bacs : jaune pour les emballages, vert pour les biodéchets, bleu pour les déchets non recyclables. Le verre, les papiers et le textile sont quant à eux triés en points d'apport volontaires. L'objectif est de trier de plus en plus afin de réduire la part des déchets qui ne sont ni recyclés, ni valorisés. La politique de gestion et de prévention des déchets, poursuit ses actions dans le cadre d'appels à projets, en obtenant successivement le label "territoire zéro gaspillage, zéro déchet" en 2014 puis "territoire économe en ressources" en 2018.

Une gestion locale des déchets

Les déchets sont traités à Caudan : les emballages sont triés et envoyés aux recycleurs, les biodéchets sont transformés en compost et les déchets non recyclables sont stabilisés (suppression de la matière organique) avant d'être enfouis à l'installation de stockage de Kermat à Inzinzac-Lochrist. Le territoire compte 13 déchèteries dans lesquelles plus de 70 % des déchets déposés sont recyclés ou valorisés : cartons, métaux, déchets d'équipements électriques et électroniques, mobilier, plâtre, piles, peintures, vernis, solvants... Par ailleurs, les sites abritent tous un point réemploi où les habitants peuvent déposer des objets dont ils ne se servent plus mais qui seront revendus au Comptoir du réemploi après remise en état par les ateliers du réemploi à Caudan par des personnes en parcours d'insertion professionnelle.

Protection de l'environnement

465 HECTARES D'ESPACES NATURELS

Lorient Agglomération entretient neuf espaces naturels, dont le parc océanique de Kerguelen à Larmor-Plage et le domaine du Bunz à Inzinzac-Lochrist, en accès libre. L'Agglomération mène régulièrement d'importants travaux de gestion et d'aménagement de ces espaces, notamment sur le littoral : installation de ganivelles, cheminements balisés et signalétique destinée à canaliser la fréquentation, accessibilité aux aires de stationnements et aux plages pour les personnes à mobilité réduite ont ainsi permis de rendre les espaces littoraux au public tout en préservant la flore et la faune. Lorient Agglomération a également entrepris un deuxième programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) concernant 132 kilomètres de littoral et de rives sur 13 communes, afin de lutter efficacement contre l'érosion du trait de côte et les submersions marines. Un atlas de la biodiversité intercommunal est en cours d'élaboration pour faciliter la prise en compte de la biodiversité dans les politiques communales et intercommunales.

À retenir

1. 3 bacs collectés à votre porte

Lorient Agglomération a choisi la collecte en porte-à-porte pour les emballages (bac jaune), les biodéchets (bac vert) et les déchets non recyclables (bac bleu). Si vous voulez connaître les jours de collecte déchets de chacun de vos bacs, rendez-vous sur www.lorient-agglo.bzh rubrique collecte et tri des déchets.

2. 13 déchèteries sur le territoire

Avec son réseau dense de déchèteries, Lorient Agglomération couvre l'ensemble du territoire. Elle a engagé la modernisation de ces équipements en les orientant vers davantage de valorisation et de réemploi, avec l'ouverture de nouvelles déchèteries à Hennebont et Caudan.

3. Un comptoir du réemploi

Près de 600 tonnes sont détournées chaque année de l'enfouissement grâce au dépôt des particuliers de leur mobilier, matériel, outillages usagers dans les déchèteries. Valorisés, ces objets sont vendus au comptoir du réemploi à Lanester.

Renseignements

Pour toute question relative à la collecte et au tri, contactez le numéro vert :

N°Vert 0 800 100 601

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

À retenir

- Le parc océanique de Kerguelen à Larmor-Plage
- L'étang du Verger à Gestel
- Le domaine du Lain à Gestel
- Les rives du Ter à Plœmeur et Larmor-Plage
- Le littoral de Guidel à Plœmeur
- Le marais du Dreff à Riantec
- Coët Letune à Cléguer
- Le domaine du Bunz et le parc de l'île de Locastel à Inzinzac-Lochrist
- Le marais de Kersahu à Gâvres



Emploi Formation

FAVORISER L'INSERTION DE TOUS



Lorient Agglomération intervient notamment pour piloter un programme d'aide au retour à l'emploi pour les personnes les plus en difficulté.

Afin de favoriser l'emploi, Lorient Agglomération soutient de nombreuses structures qui, d'une manière ou d'une autre, favorisent la création d'entreprise ou prennent en charge les publics les plus en difficulté. Par ailleurs, depuis 2005, Lorient Agglomération a intégré dans ses marchés publics une clause d'insertion qui prévoit une part réservée à un public éloigné de l'emploi dans le cadre de travaux ou de services.

Par ailleurs, Lorient Agglomération est partenaire de la Mission locale, un organisme au service des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés qui sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Il s'agit de leur apporter un accompagnement individualisé et de les aider à définir un projet professionnel, en s'appuyant sur un réseau d'entreprises locales ainsi que sur les structures et les chantiers d'insertion. La Mission locale met en œuvre différents dispositifs d'accompagnement tels que tels que la garantie Jeunes ou le parrainage. Pour booster sa recherche d'emploi et/ou de formation, la Garantie Jeunes propose un accompagnement intensif et personnalisé, avec un accompagnement collectif de 5 semaines au démarrage, des regroupements réguliers et des entretiens individuels ensuite. L'objectif de cet accompagnement : gagner en confiance, découvrir les entreprises du territoire et leurs métiers, trouver un emploi, réaliser vos démarches de la vie quotidienne. En contrepartie, le jeune reçoit une indemnité de 480 € par mois. Pour le parrainage, une centaine de parrains et marraines apportent ainsi bénévolement conseils, réseaux et soutien, à des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle. Tous les ans, 3 800 jeunes s'adressent à la Mission locale et deux jeunes sur trois décroche un emploi, un contrat en alternance ou une formation dans l'année.



À retenir

1. La clause d'insertion sociale

Cet article consiste à réserver, dans le cadre d'un marché public ou privé, un certain nombre d'heures de travail à des personnes en parcours d'insertion professionnelle. Lorient Agglomération accompagne les communes qui le désirent à mettre en œuvre ce dispositif.

Contact :

Direction innovation et solidarité.
Tél. 02 90 74 73 75

2. La Mission locale Pour les jeunes de 16 à 25 ans

44, av. de la Marne à Lorient
Tél. 02 97 21 42 05

www.mllorient.org

3. Le portail emploi

La Mission locale dispose d'un site Internet sur lequel vous retrouverez toutes les informations nécessaires, que vous soyez étudiant, chercheur d'emploi, salarié ou chef d'entreprise.

www.mllorient.org



Hervé Combarner

Habitat

UNE OFFRE DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE POUR TOUS

Lorient Agglomération dispose d'un panel d'aides qui permettent de financer ses actions en faveur de l'habitat.

Offrir un habitat de qualité et adapté aux besoins et possibilités de chacun (location, accession, individuel, collectif, structures spécialisées...) est un enjeu majeur pour Lorient Agglomération. Dans ce cadre, Lorient Agglomération s'est fixée comme objectif de produire 1 100 logements par an (dont 280 à 300 logements locatifs sociaux par an qui bénéficient d'aides conséquentes de la collectivité). La construction de ces nouveaux logements privilégie les centres-villes, les centres-bourgs pour économiser le foncier et réduire les déplacements des ménages vers les équipements et services des communes (écoles, commerces...). L'objectif est de maintenir un dynamisme démographique et d'accueillir de nouveaux ménages, notamment des familles, de tous âges et de toutes classes sociales, en leur offrant un habitat à coût abordable.

Un guichet unique pour renseigner les habitants

Par ailleurs, Lorient Agglomération s'est engagée depuis longtemps au côté de l'État, à travers l'agence nationale de l'habitat (ANAH) dans une politique de l'amélioration des logements privés. Selon leurs ressources, les ménages souhaitent engager des travaux peuvent bénéficier d'aides et d'accompagnement. Celles-ci concernent principalement les travaux d'économie d'énergie et d'adaptation pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.



François Trinet

À retenir

Un guichet unique pour l'habitat

L'Espace info habitat, guichet et lieu unique, regroupe les services concernés de Lorient Agglomération, de l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL), de l'Agence Locale de l'Énergie (ALOEN). Il centralise toutes les informations relatives au logement et permet aux habitants de se retrouver dans le dédale des différents dispositifs (permis de construire, subventions, prêts, crédits d'impôt...).

Il répond gratuitement à toutes les questions que vous pouvez vous poser avant de louer, acheter, faire construire, améliorer votre logement...

Espace info habitat,

6 rue de l'Aiglon, Quai du Péristyle

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

www.lorient-agglo.bzh

0 800 100 601

Handicap

RENDRE ACCESSIBLE L'ESPACE PUBLIC

Communes et associations représentant les personnes handicapées travaillent de concert pour améliorer transports et déplacements.

Francis Trinel



Avec la création en 2009 de la Commission intercommunale d'accessibilité des personnes handicapées (CIAPH), l'Agglomération a voulu assurer efficacement la mise en œuvre sur le terrain de l'accessibilité à l'espace public. La commission, qui réunit

les élus des communes, 14 associations dont 2 structures ressources, travaille ainsi étroitement avec tous les acteurs concernés du territoire pour améliorer l'accessibilité des bâtiments, de la voirie et des transports. De nombreux travaux ont ainsi été réalisés ou sont en cours de réalisation : des équipements tels que la patinoire du Scorff, le Haras d'Hennebont ont reçu les aménagements nécessaires comme par exemple la Cité de la Voile Éric Tabarly qui a été labellisée tourisme-handicap. Par ailleurs, l'ensemble du parc de bus est accessible aux personnes handicapées. La commission a également entrepris le recensement des logements accessibles aux personnes handicapées. Elle réalise un certain nombre d'actions en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap dans la société : accès aux activités de tourisme et de loisirs, accès à l'information, formation des personnels à l'accueil des personnes handicapées...

UNE PLACE POUR LES GENS DU VOYAGE



Stéphanie Cuisset



Conformément à la loi Besson, Lorient Agglomération a engagé dès 2002 la réalisation de terrains d'accueil pour les gens du voyage sur les communes de plus de 5 000 habitants. Le dispositif comprend 106 emplacements répartis dans neuf communes de l'agglomération auxquels s'ajoutent une aire de petit passage et 3

terrains familiaux locatifs. Quatre autres terrains familiaux seront mis en service fin 2019 tandis que les procédures préalables à la réalisation d'une opération similaire se poursuivent. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des préconisations du schéma départemental d'accueil des gens du voyage, il s'avère nécessaire de parvenir à la localisation d'espaces destinés aux missions culturelles et aux groupes familiaux ainsi qu'à la mise en œuvre d'une politique d'habitat adapté.

À retenir

1. Deux guides en ligne

Lorient Agglomération a conçu deux documents sur le handicap. Le premier est un guide pratique destiné aux personnes handicapées et à leur famille. Il reprend l'ensemble des aspects de la vie quotidienne dans les domaines du logement, de la scolarisation, du travail, des loisirs... Le second est destiné aux communes, associations, clubs sportifs afin de les aider à prendre en considération les personnes handicapées dans l'organisation de leurs événements.

Disponible sur :

www.lorient-agglo.fr
rubrique accessibilité.



Contact :

Hélène Leblanche. Tél. 02 90 74 73 12

Parcs d'activités

50 HECTARES DE PLUS

L'aménagement de sites permet d'accueillir les entreprises dans les meilleures conditions.

En 2011, une étude de l'Agence d'urbanisme de développement économique et technopole du Pays de Lorient (Audelor) a permis d'évaluer les besoins des entreprises présentes sur le territoire ou de celles qui veulent s'y implanter : demande croissante d'espace (14 hectares par an), besoins spécifiques concernant l'accessibilité, les surfaces, le prix, la localisation... Pour répondre à cet enjeu économique, Lorient Agglomération mène une politique d'acquisition foncière afin d'aménager plus de 50 hectares de zones d'activités d'intérêt communautaire avec pour objectif de regrouper sur un même site des entreprises ayant un profil similaire et des besoins identiques. En 2018, Lorient Agglomération a lancé la commercialisation d'une nouvelle tranche du parc d'activités de Restavy à Plouay. Baptisée Restavy Kreiz, elle s'étend sur 7748 m² au cœur du site.

Une démarche qualité

Ces aménagements se font selon un principe d'économie de l'espace foncier (les zones sont densifiées en agissant sur la taille des parcelles) et de recherche de la qualité, facteur clé dans l'attractivité des zones d'activités et du territoire. L'Agglomération est en effet engagée depuis 2003 dans une démarche Qualiparc qui concerne non seulement l'aménagement paysager, mais aussi les services, la desserte en transports collectifs et la qualité architecturale des bâtiments. Les sites existants, tels ceux de Pen Mané à Guidel, et du Parco sud et est à Hennebont, ont ainsi été requalifiés. La démarche Qualiparc a aussi concerné l'extension ou l'aménagement de nouvelles zones, comme celles de Parco nord à Hennebont.



Yvan Zeidda

À retenir

Vous êtes :

porteur de projet, créateur ou repreneur d'entreprise, chef d'entreprise, une mairie, une collectivité, en quête d'informations ou d'accompagnement, à la recherche d'un conseil...
Un seul interlocuteur,
un seul numéro :

N°Vert 0805 05 00 26

E mail vert :
ecoinfo@audelor.com

Les parcs d'activités

- Le Nautique de Keroman à Lorient
- Le Parc technologique de Soye à Plœmeur
- Le Mourillon à Quéven
- Le Parco à Hennebont
- Pen Mané à Guidel
- Le Gripp à Groix
- Restavy Kreiz à Plouay



Audeur de Boes



Anne Fromentin



Aménagement

UN SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Lorient Agglomération a engagé plusieurs actions qui visent à favoriser la création de circuits courts de production et le maintien des exploitations.

Au même titre que la pêche, l'agriculture constitue un secteur d'activité essentiel pour l'agglomération. C'est vrai sur le plan économique, de l'aménagement du territoire ou de la protection de l'environnement, les exploitants jouant dans ce domaine un rôle de plus en plus important. La Charte de l'agriculture signée par Lorient Agglomération et les représentants du monde agricole va dans ce sens, avec le lancement d'un certain nombre d'actions destinées à favoriser le maintien d'une agriculture dynamique et diversifiée. Lorient Agglomération a par exemple mis en place un dispositif d'aide à la première installation des agriculteurs qui vient compléter les aides de l'État et de l'Union européenne. De nombreuses études sont par ailleurs menées pour faire face à la diminution constante des espaces agricoles (- 9 000 hectares depuis 1980) et pérenniser une agriculture dynamique.

Un projet alimentaire territorial

Dans le cadre de cette charte de l'agriculture, le projet alimentaire territorial durable et partagé, lauréat d'un appel à projet lancé par le Ministère de l'agriculture, se donne pour objectif de favoriser les produits locaux, notamment bio, dans l'alimentation des habitants du territoire. L'une des premières actions liée au PAT est le soutien apporté aux cantines scolaires pour l'approvisionnement local. L'objectif est de développer l'agriculture et la pêche de proximité, de développer la commande publique en produits locaux et de promouvoir une alimentation de qualité accessible à tous.



Michel Jamoneau

À retenir

Installation

Un dispositif d'aide à la première installation des agriculteurs qui complète les aides de l'État et de l'Union européenne est en place. L'objectif est de faire face à une diminution constante des surfaces agricoles [- 9 000 hectares depuis 1980]. Tél. 02 97 36 1333

Enseignement supérieur

LA FORMATION PRÈS DE CHEZ VOUS



Anne-Laure Parmelan

L'Université de Bretagne-Sud (UBS), qui accueille aujourd'hui plus de 4500 étudiants sur le site de Lorient, se veut un établissement d'enseignement supérieur de proximité qui permet aux bacheliers de suivre ou démarrer leur cursus universitaire et peut se targuer d'un des meilleurs taux d'insertion professionnelle des étudiants en fin de cursus. Depuis sa création en 1995, elle se développe grâce au soutien de l'Agglomération avec près de 200000 euros de subventions annuelles. Celle-ci facilite le rapprochement entre les différents acteurs économiques et universitaires avec l'ambition d'intégrer davantage l'université au développement local, notamment par le biais de la recherche et de l'innovation. Lorient Agglomération a aussi participé financièrement à un plateau technique « matériaux composites hautes performances », regroupant enseignants-chercheurs, ingénieurs de l'UBS et entreprises. Dans cet équipement à vocation régionale sont imaginés les matériaux de demain. Lorient Agglomération a également financé à hauteur de 20 % le bâtiment de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne-Sud (ENSIBS) qui accueille désormais 450 étudiants. Lorient Agglomération et ses partenaires s'engagent dans un schéma territorial du numérique pour entraîner l'ensemble du territoire dans une dynamique collective pour une transformation numérique de son territoire autour de trois ambitions, l'accompagnement de tous les acteurs dans ce changement, une logique de solidarité et un développement des usages en renforçant les infrastructures.

LE TRÈS HAUT DÉBIT S'ACCÉLÈRE

Lorient agglomération déploie depuis les années 2000 son propre réseau de fibre. Cela a permis de connecter certaines collectivités, établissements publics du territoire et à répondre aux besoins d'opérateurs locaux, quelques entreprises. Depuis 2013, l'État, la Région et Orange se sont mis d'accord pour définir les zones concertées (19 communes sur Lorient Agglomération) sur lesquels l'opérateur historique va déployer un réseau de fibres optiques pour les particuliers et les entreprises. Le chantier a démarré durant l'été 2013, l'opérateur s'étant engagé à couvrir 100 % des foyers d'ici 2020 et à en rendre raccordable une bonne partie. En même temps, en collaboration avec la Région, Lorient Agglomération et les collectivités bretonnes ont entrepris de couvrir le reste des communes de la région Bretagne en se regroupant. Ce projet a été confié à Mégalis Bretagne qui va définir et déployer ce réseau de fibres optiques également destiné aux particuliers et aux entreprises. Sur le territoire cela concerne les 6 communes du nord de l'agglomération. Mégalis Bretagne s'est engagé à rendre les prises de tous les foyers raccordables pour 2030.



À retenir

Un prêt de vélos

Depuis 1995, Lorient Agglomération met gratuitement des vélos à disposition des étudiants vivant sur son territoire. Un dispositif qui concerne une centaine de jeunes.

Renseignements :

www.ctrl.fr

À retenir

80 km de réseau fibre

installés par Lorient Agglomération

Une vingtaine

d'équipements publics reliés

Un réseau complet

d'ici 2020



Port de pêche

LA FILIÈRE SE MODERNISE

Le port de Keroman possède un dynamisme qui fait de lui le 2^e port de pêche en France.

Hervé Cochonner



Le port de pêche de Lorient-Keroman, plus grande place commerciale de Bretagne, s'est largement modernisé. Propriété de la Région, son exploitation a été concédée à la société d'économie mixte de Lorient-Keroman (SEMLK) dont Lorient Agglomération est actionnaire majoritaire. D'importants

investissements ont été réalisés pour assurer la croissance économique de la filière et permettre la modernisation des installations. Le programme de la gare de marée a ainsi été réalisé, la criée n° 3 a été rénovée tandis qu'une 5^e criée a été créée dans d'anciens locaux occupés par Capitaine Houat, le quai d'armement sur le quai du Pourquoi Pas a été construit et des campagnes de démolition ou de déconstruction de friches menées depuis 2015 ont permis de gagner deux hectares de foncier afin d'accueillir de nouvelles entreprises.

D'autres investissements sont prévus :

- de nouvelles démolitions dont l'ancienne glacière sur le port de pêche et des anciens bâtiments sur l'aire de réparation navale,
- une nouvelle usine de traitement de l'eau de mer,
- la mise aux normes et l'optimisation de la production de froid,
- l'adaptation des pontons flottants du quai des TCD (transport de chalands de débarquement) sur la rive gauche du Scorff,
- la construction d'un nouveau bâtiment technique à l'usage de la SEM Lorient Keroman afin d'y installer les machines à laver les caisses, une zone de tri et de valorisation des déchets avec les compacteurs de polystyrène.

Base de sous-marins

UNE RECONVERSION RÉUSSIE

Auteur de vues



Lorsqu'en 1997, la Marine nationale quitte définitivement le site de la base de sous-marins de Lorient, elle libère 30 hectares de friches industrielles et quelque 500 emplois sont alors supprimés. L'Agglomération, soutenue par des fonds européens, investit dans la création d'un

nouveau secteur dédié aux activités nautiques. Pôle course au large, teams internationaux, installation d'entreprises de nautisme, ouverture de la Cité de la Voile Éric Tabarly et du sous-marin *Flore*, création d'un port à sec : le site est devenu un quartier dynamique tant sur le plan économique que touristique avec 200 000 visiteurs par an. C'est aussi sur ce site qu'est né Hydrophone, la nouvelle salle des musiques actuelles.

À retenir

1. En savoir plus

Lorient Agglomération a lancé le site www.keroman.fr. Vous trouverez sur ce site l'actualité du port de pêche de Lorient et de la filière, le fonctionnement et l'histoire du port, mais également des vidéos et des recettes.

2. Visiter le port

Le Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Lorient (CCSTI/Maison de la Mer), propose régulièrement des visites du port et de la criée et des interventions destinées au public scolaire. À noter également une conférence organisée une fois par mois.

Renseignements sur

www.ccsti.org
Tél. 02 97 21 19 80

À retenir

10 teams internationaux

100 skippers professionnels

89 entreprises

ou organismes installés

Équipements de loisirs

TOUT POUR LA FAMILLE

Les équipements de loisirs contribuent largement au développement touristique. Que ce soit en mer ou en rivière, tous les sports nautiques peuvent être pratiqués, ils constituent un facteur essentiel de la qualité de vie des habitants de notre territoire. Ces équipements, réalisés par Lorient Agglomération et gérés par des professionnels, ouverts toute l'année, proposent des initiations gratuites et accueillent les écoliers grâce à des séances financées par Lorient Agglomération. Les loisirs nautiques occupent logiquement une place importante au sein d'un territoire éminemment maritime. Pionnier du genre, le Centre nautique de Kerguelen, à Larmor-Plage, école de voile destinée à l'initiation et aux loisirs, a été créé en 1994. Celui-ci, avec le parc d'eau vive de Lochrist, le Centre nautique de Port-Louis et les cinq points estivaux a permis à l'Agglomération de développer un véritable pôle de loisirs nautiques regroupant voile légère, kayak, plongée, mais aussi char à voile et même marche aquatique, à quiconque le souhaiterait, gratuitement...

Golf, patinage, équitation

Lorient Agglomération est également propriétaire de deux golfs 18 trous à Quéven et Plœmeur, qui offrent chaque année lors de journées portes ouvertes, la possibilité de faire ses premiers pas sur les greens avec un professeur diplômé. Autre grand équipement de loisirs, la patinoire du Scorff à Lanester accueille environ 55 000 personnes chaque année, dont plus de 13 000 scolaires. À noter également que l'Agglomération propose des activités musicales avec les studios de répétition qui accueillent à Hydrophone toute l'année les musiciens désirant répéter et enregistrer.



Stéphane Cuisset



À retenir

Pour plus d'informations, consultez les sites Internet suivants.

1. Centres nautiques et parc d'eau vive :

www.sellor-nautisme.fr

2. Golf de Plœmeur et Quéven :

www.ploemeur-ocean.bluegreen.com

www.val-queven.bluegreen.com

3. Patinoire du Scorff :

www.patinoire-scorff.fr

4. Centre équestre :

www.kerguelen-equitation.fr

5. Palais des congrès et parc des expositions :

www.expo-congres.com

6. Les studios de répétition :

www.hydrophone.fr



Stéphane Cuisset



Yvan Zedda

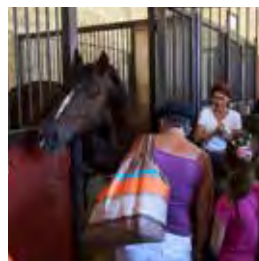


Espaces muséographiques

UNE ODE À LA CURIOSITÉ

La Cité de la Voile Éric Tabarly ou le Haras national d'Hennebont constituent des équipements attractifs du territoire.

Les espaces muséographiques de Lorient Agglomération proposent toute l'année visites et animations, dont des temps scolaires gratuits. La Cité de la Voile Éric Tabarly, qui a fêté ses dix ans en 2018, symbolise l'aboutissement de la stratégie globale de développement économique et touristique de la base des sous-marins : elle est un lieu de valorisation des savoir-faire et des techniques des entreprises du pôle course au large, auprès du grand public. Avec la Cité de la Voile Éric-Tabarly, *La Flore* et les autres espaces de visites, la base des sous-marins constitue aujourd'hui un pôle touristique majeur du territoire en termes d'image et de fréquentation avec 200 000 visiteurs chaque année. À Hennebont, l'espace découverte du cheval attire chaque année près de 40 000 visiteurs, notamment lors des spectacles équestres qui se déroulent toute l'année.



Yvan Zedda

À retenir

Les espaces muséographiques de Lorient Agglomération :

La Cité de la Voile Éric Tabarly :

Plus de 3h de visite et de sensations inédites pour vivre l'aventure de la voile moderne et de la course au large.

Le sous-marin Flore à Lorient :

Découverte de la base de sous-marins témoin de la Seconde Guerre mondiale dans un bunker et visite d'un sous-marin français d'après-guerre.

Les autres lieux de découverte :

Le Moulin des Princes :

Découverte de la faune et de la flore du fleuve côtier le Scorff.

La Maison de l'île Kerner à Riantec :

Découverte de la faune et de la flore de la petite mer de Gâvres, espace de vie et de passage des poissons migrateurs.

www.citevoile-tabarly.com

www.sellor-decouverte.fr

www.agglo-lorient.bzh

Office de tourisme

LES RICHESSES DU TERRITOIRE

Lorient Bretagne Sud tourisme dispose d'un accueil au public ouvert toute l'année à Lorient, de 4 antennes réparties sur le territoire et d'un site Internet fournissant l'ensemble des informations (hébergements, activités, loisirs, agenda des manifestations, bons plans...) nécessaires à l'élaboration d'un séjour. L'Office de tourisme de Lorient Agglomération propose également les services d'une centrale de réservation en ligne, Ty Boutik, qui organise des séjours à la carte. Depuis 2009, la Breizh Box, coffret cadeau destiné au grand public et véritable outil de promotion du territoire regroupant plus de 100 partenaires, propose des offres touristiques pour les week-ends et les courts séjours clé en main. Le Guide et l'appli rando offrent un large panel de circuits pédestres, reliés entre eux par des itinéraires de liaison : soit au total près de 300 kilomètres de circuits littoraux, ruraux et urbains.

Lorient Bretagne sud tourisme met à jour régulièrement l'ensemble de ses publications. C'est notamment vrai du guide pratique qui recense commune par commune l'ensemble des commerces d'alimentation, mode, beauté, bien-être... mais également toutes les associations de culture et de loisirs dans l'agglomération. Ce guide est une véritable mine d'informations, non seulement pour les touristes, mais aussi, surtout même, pour les habitants. Vous y trouverez les principales manifestations, les salles de spectacles, les déchèteries, des infos sur l'habitat, les transports. 148 pages quasi indispensables pour profiter du territoire. Et si vous recevez de la famille ou des amis, l'Office de tourisme édite un magazine, *L'inattendu*, son guide des hébergements, son guide des bonnes tables (*Le savoureux*) et l'ensemble des plans nécessaires à un bon séjour. Ils sont disponibles dans les agences de l'Office mais aussi sur internet. N'hésitez pas !
www.lorientbretagnesudtourisme.fr



À retenir

Un site pour toutes les infos tourisme et loisirs : www.lorient-tourisme.fr
 Un seul numéro de Tél. 02 97 847 800

En plus de l'office principal situé à Lorient, et l'agence insulaire à Groix, Lorient Bretagne Sud Tourisme accueille les visiteurs au sein de 3 pôles forts :

- Pôle Mer (Larmor-Plage)
- Pôle Rade (Port-Louis)
- Pôle Vallées (Hennebont)

Ce travail a été reconnu au niveau national en 2017 avec l'obtention du label Qualité Tourisme pour la qualité des prestations et la satisfaction des touristes et en 2018 grâce au classement de niveau 1 récompensant le niveau d'accueil le plus élevé.



Auteur de vues

Promotion du territoire

UNE MARQUE DE TERRITOIRE

Comme de nombreuses régions en France, l'Agglomération s'est dotée de ce que l'on appelle une marque de territoire. L'objectif est de définir un nom qui permette d'identifier rapidement Lorient et son agglomération, au sens large, auprès des publics extérieurs, notamment les touristes et le monde économique. Lorient Bretagne Sud, c'est son nom, est une destination, un territoire avec ses atouts qui bénéficie de toutes les références de la Bretagne... le soleil en plus. Cette marque, avec son logo associé, est utilisée sur les événements qui rayonnent au-delà de notre territoire. C'est le cas par exemple des expéditions de la goélette Tara, lors de la promotion du territoire et de son attractivité sur les salons nationaux et internationaux comme le Salon nautique ou le Salon de l'immobilier d'entreprise à Paris. Elle est aussi utilisée par l'Office de Tourisme, rebaptisé Lorient Bretagne Sud tourisme, qui a lancé une campagne nationale sur ce thème.

Animation

DES GRANDS ÉVÉNEMENTS TOUTE L'ANNÉE



Une trentaine de grands événements se déroulent tout au long de l'année. Sans en être toujours l'organisateur, Lorient Agglomération les soutient financièrement car ils participent à la promotion du territoire. On pense bien sûr au Festival interceltique, qui rassemble chaque

année au mois d'août plus de 700 000 visiteurs et représente un vecteur économique, touristique et de notoriété sans équivalent pour l'agglomération. À ces événements phares s'ajoutent les nombreuses manifestations nautiques (Atlantique-Le Télégramme, Tour de Bretagne à voile, Celtikup...), sportives (4 jours CIC de Plouay, Eurolympiques de kayak), et culturelles (festival de musique Les Indisciplinées, Festival du film insulaire à Groix). Lorient Agglomération soutient par ailleurs les clubs sportifs dans la mesure où ceux-ci évoluent au niveau national, tels le Football club de Lorient, la Garde du Vœu Hennebont (tennis de table en Pro A), le CEP Lorient basket club et le Lanester Handball en Nationale 1.



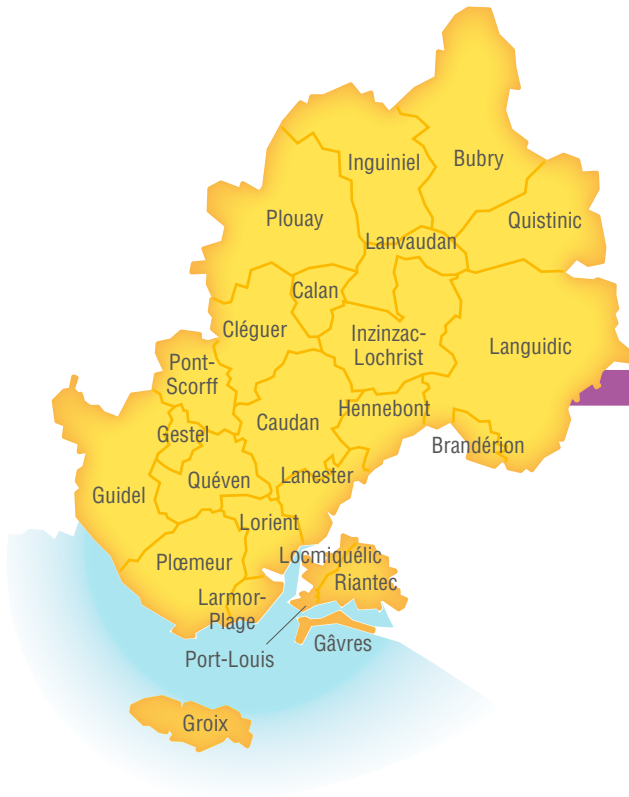
À retenir

Les grands événements annuels :

- Festival des Deizioù de janvier à mars
- Festival international Pêcheurs du monde en mars
- Semaine des alternatives aux pesticides en mars
- La Plastimo Lorient Mini 6.50 en avril
- Semaine du développement durable en mai
- Fête de la nature à Gestel en mai
- 24h kayak Groupama Ouest France en juin
- Festival Interceltique de Lorient en août
- Festival International du film Insulaire à Groix en août
- 4 jours de cyclisme CIC de Plouay en août
- Festival Les Indisciplinées en novembre à Lorient
- Semaine Européenne de la réduction des déchets en novembre

UNE AGGLOMÉRATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient est composée de 25 communes et 207 000 habitants. Le fonctionnement des institutions se rapproche de celui des collectivités comme la mairie et le Conseil général, avec une assemblée composée d'élus qui vote les principales décisions.

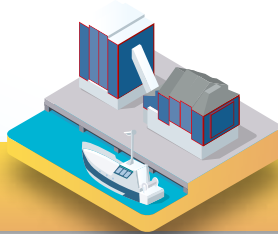


LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

est composé du président et des vice-présidents et des conseillers délégués. **Il débat des dossiers en amont du conseil** et peut prendre des décisions sur la vie courante de l'administration.

À QUOI ÇA SERT ?

Développement économique
Tourisme



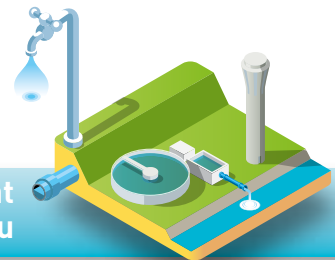
Équilibre social
de l'habitat



Environnement
et cadre de vie



Eau et assainissement
Production d'eau



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

est composé d'élus issus de **chaque conseil municipal**.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux et par un même vote. **Ils sont « fléchés »** sur la liste figurant sur le bulletin de vote. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils sont désignés automatiquement en suivant l'ordre maire, adjoints.

Le conseil règle les affaires qui sont de la compétence de Lorient Agglomération. Il se réunit au moins **une fois par trimestre** en séance publique.

LE CONSEIL DES MAIRES

est composé des **maires de toutes les communes**.

Il est saisi, **pour avis**, sur les questions relatives aux transferts et aux prises de compétences, à la fiscalité, à l'élaboration du budget et aux dispositifs de mutualisation et de soutien aux communes.

LE PRÉSIDENT

est élu par les conseillers pour la durée du mandat, soit **six ans**. Il est le chef de l'administration et possède des pouvoirs propres.

Aménagement de l'espace

Politique de la ville

Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union européenne

Chenil - fourrière

Accueil des gens du voyage

Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie

Développement des nouvelles technologies

Surveillance des zones de baignade

AUTRES COMPÉTENCES

VOS SERVICES REGROUPÉS EN UN SEUL LIEU

Dans le quartier du Péristyle à Lorient, la Maison de l'Agglomération regroupe les principaux services de l'Agglomération.

Près de 300 agents y travaillent : administration, développement économique et innovation, gestion et valorisation des déchets, transports, agenda 21 et plan climat, développement durable, patrimoine naturel, service de l'eau et de l'assainissement (ouvert au public). L'autre moitié des agents reste sur le terrain afin d'assurer les services que rend l'Agglomération au quotidien, comme la collecte des déchets, l'entretien des espaces naturels ou les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

Situé à proximité immédiate, l'Espace Info Habitat vous facilite toutes vos démarches liées à l'urbanisme, aux aides pour la rénovation énergétique et l'accessibilité des logements... Il regroupe les services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) et ALOEN, l'agence locale de l'énergie de Bretagne Sud.



Stéphane Cuisset

À retenir

Pratique

- Maison de l'Agglomération, quai du Péristyle à Lorient.
Tél. 02 90 74 71 00
- Accueil et standard ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- Accueil service eau – assainissement le lundi de 8h30 à 17h15, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 et le vendredi de 8h30 à 16h30
- Pour toutes les questions relatives aux déchets, à l'habitat et à l'eau, vous devez continuer à composer le 0800 100 601

Accéder à la Maison de l'Agglomération

- **En bus** : la ligne 12, qui dessert l'hôpital. À proximité la ligne 13, arrêt Quai des Indes. À 10 minutes à pied, toutes les lignes depuis l'arrêt Faouëdic
- **En transrade** : lignes maritimes B1 depuis Locmiquélic, B5 depuis Port-Louis, B4 + ligne bus 15 + B5 depuis Gâvres
- **À pied ou à vélo** : par la porte Gabriel ou par la promenade des Indes le long du port de plaisance
- **En voiture** : parking au pied du bâtiment



■ **Lorient Agglomération**

Tél. 0290747100

Standard ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

www.lorient-agglo.fr

contact@agglo-orient.fr

■ **Collecte des déchets**

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

▶ **N° Vert 0800 100 601**

■ **Eau potable, assainissement**

Maison de l'Agglomération

Esplanade du Péristyle - Lorient

Lundi de 8h30 à 17h15,

du mardi au jeudi de 8h30 à 12h15

et de 13h30 à 17h15,

vendredi de 8h30 à 16h30.

▶ **N° Vert 0800 100 601**

■ **Espace info habitat**

Rue de l'Aquilon - Esplanade

du Péristyle (à côté de la Maison

de l'Agglomération) - Lorient

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h.

▶ **N° Vert 0800 100 601**

■ **Transports et déplacements**

Gare d'échanges,

Cours de Chazelles - Lorient

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h00 à 18h30 et le samedi

de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00

Tél. 0297212829

www.ctrl.fr

boutique@ctrl.fr

■ **Développement économique**

AudéLor

12 Avenue de la Perrière - Lorient

▶ **N° Vert 0805 05 00 26**

www.audelor.com

ecoinfo@audelor

■ **Mission locale du Pays de Lorient**

44 Avenue de la Marne - Lorient

Tél. 0297214205

www.mllorient.org

■ **Office de tourisme de Lorient Agglomération**

Quai de Rohan - Lorient

Tél. 02 97847800

www.lorientbretagnesudtourisme.fr

■ **Fourrière**

(Lorient)

Tél. 0297642521

■ **Parc des expositions de Lorient Agglomération**

(Lanester)

Tél. 0297768899

■ **Hydrophone (Salle de concert, studios de répétition)**

Tél. 0297861810

www.hydrophone.fr

Rendez-vous
au Péristyle
à Lorient

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 12H
ET DE 13H30 À 17H

6 RUE DE
L'AQUILON



UN LIEU
POUR Y VOIR

plus Clair

SUR VOTRE

PROJET HABITAT



SERVICE GRATUIT


ESPACE
INFO
HABITAT

PLUS D'INFOS SUR
www.lorient-agglo.bzh

ET PAR TÉLÉPHONE AU
0800 100 601

LORIENT
AGGLOMÉRATION



adil
du Morbihan

